



FONDATION
UN AVENIR
ensemble

Le mérite en partage

RAPPORT ANNUEL 2020



LA FONDATION UN AVENIR ENSEMBLE

- 05** Le mot du Président
- 06** Mission et objectifs de la Fondation
- 08** Les chiffres clés de l'année
- 10** La répartition des parrainages
- 12** SMLH et ANMONM : une relation privilégiée
- 13** Regards croisés : paroles de filleuls et de leur parrain-marraine
- 16** Les projets 2020-2021
- 19** La gouvernance et l'équipe

L'ESSENTIEL DES COMPTES 2020

- 22** Le mot du Trésorier
- 24** Compte d'emploi des ressources
- 26** Bilan simplifié et compte de résultat
- 28** Extraits des Annexes aux Comptes

ILS NOUS SOUTIENNENT

- 30** Les mécènes et entreprises partenaires

LE MOT DU PRÉSIDENT

2020 fut à bien des égards une année sans précédent. Une année marquée par une crise sanitaire inédite aux conséquences profondes sur nos vies sociales et professionnelles, mais aussi sur le fonctionnement de notre société. C'est ainsi que l'accentuation des inégalités s'est malheureusement renforcée entre les jeunes pouvant bénéficier d'un soutien familial et d'un réseau pour s'en sortir, et ceux ne pouvant compter sur aucune aide.

Jamais la mission de la Fondation Un Avenir Ensemble n'a en conséquence été aussi indispensable : lutter contre le déterminisme social en offrant à de jeunes méritants issus de milieux modestes toutes les chances d'exprimer leur plein potentiel.

À ce titre, je tiens à remercier infiniment chacun des acteurs composant la grande chaîne de solidarité portée par la Fondation : marraines et parrains, chefs d'établissements, coordinateurs et référents académiques, experts bénévoles, entreprises partenaires, donatrices et donateurs. Votre mobilisation sans faille est exemplaire et a permis à la Fondation de faire preuve d'une grande agilité afin de s'adapter à chaque évolution de la situation sanitaire.

2020 fut en somme une année d'engagement et de solidarité renforcée au service de la réussite de nos jeunes. Elle aura en outre permis d'esquisser de nouvelles perspectives de développement pour lutter toujours plus contre la fracture sociale si préjudiciable à notre société.

Ensemble, poursuivons notre engagement au service de la jeunesse de notre pays et unis par le mérite, engageons-nous pour construire la France de demain.

© Franck JUERY



GÉNÉRAL D'ARMÉE BENOÎT PUGA
Président de la Fondation Un Avenir Ensemble
Grand Chancelier de la Légion d'honneur
Chancelier de l'Ordre national du Mérite

LE MÉRITE EN PARTAGE

Depuis plus de 12 ans, la Fondation Un Avenir Ensemble agit en faveur de la mobilité sociale en proposant aux décorés de la Nation de parrainer de jeunes boursiers méritants. Issus de milieux socio-économiques fragiles, ils sont soutenus et accompagnés de la classe de Seconde jusqu'à leur entrée dans la vie active.

Reconnue d'utilité publique, la Fondation mobilise sur l'ensemble du territoire national un important réseau de décorés de la Nation, de nombreux partenaires issus de l'entreprise, mais aussi un réseau privilégié d'acteurs de l'Éducation Nationale.

La Fondation propose un dispositif unique reposant sur un soutien moral et socio-culturel complété par une aide à l'orientation, la formation et l'insertion professionnelle, sans oublier un soutien financier attribué selon un principe de responsabilisation et d'autonomie.

Cette démarche encourage l'ouverture socio-culturelle des jeunes et contribue à leur donner les moyens d'exprimer leur plein potentiel.



NOS 3 OBJECTIFS FONDAMENTAUX



CONTRIBUER À RELANCER L'ASCENSEUR SOCIAL

En permettant à de jeunes méritants de bâtir un projet professionnel à la hauteur de leur potentiel.



PROMOUVOIR LA NOTION DE MÉRITE

Fondement des deux ordres nationaux (Légion d'honneur, ordre national du Mérite) et de la Médaille militaire.



VALORISER LE POTENTIEL HUMAIN ET CONTRIBUER À LA COHÉSION SOCIALE

En tissant des liens de solidarité entre générations et milieux sociaux différents.

LES ACTEURS DU PARRAINAGE

Chacun contribue, au sein de la Fondation Un Avenir Ensemble, à garantir la réussite de la relation de parrainage et du parcours de formation, d'orientation et d'insertion professionnelle du filleul, ce dernier étant au cœur du dispositif.

LA FONDATION ET SON ÉQUIPE

Mettent en œuvre et coordonnent le dispositif du parrainage

LA COMMUNAUTÉ DES DÉCORÉS BÉNÉVOLES

Regroupe nos Référents Académiques, Coordinateurs Régionaux, parrains et marraines sur qui repose notre dispositif unique

LES ENTREPRISES PARTENAIRES/MÉCÈNES

Partenaires de conventions de parrainage, de mécénats de compétences ou financiers, de stages de découverte en entreprise

LES EXPERTS

Spécialistes de l'orientation, de la formation et de l'insertion professionnelle

LES LYCÉES

Regroupent les acteurs de terrain qui permettent d'identifier nos futurs filleuls : proviseurs et proviseurs adjoints accompagnés de leur équipe pédagogique (professeur principal, CPE, etc)

LES FILLEULS ET LEUR FAMILLE

Les bénéficiaires du parrainage, en relation directe avec leur parrain ou marraine

LES CHIFFRES CLÉS DE L'ANNÉE

PARRAINAGES

923

Filleuls soutenus par la Fondation

220

Filleuls ont reçu au moins une aide financière

53

Nouveaux parrainages

11

Filleuls ont eu besoin d'un prêt bancaire

RÉSEAU



141

Lycées partenaires actifs en France métropolitaine



34

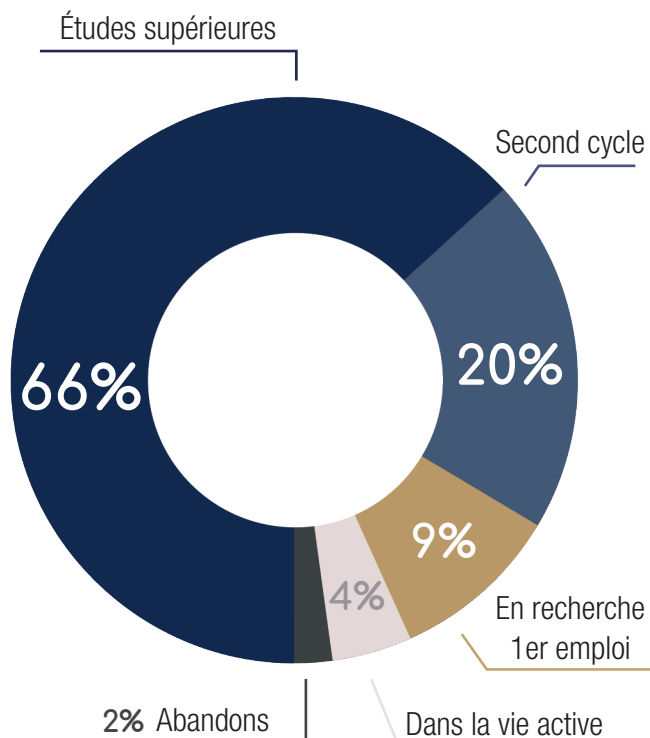
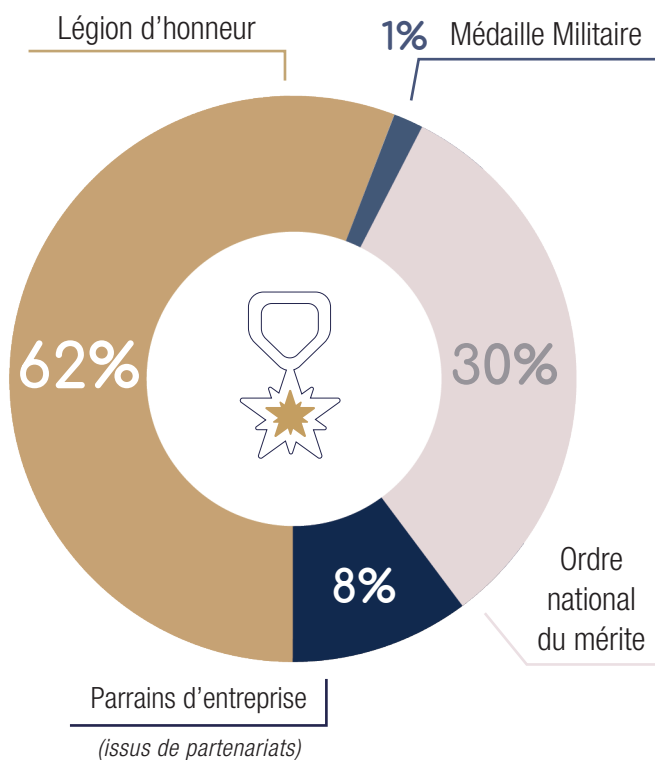
Bénévoles actifs



26

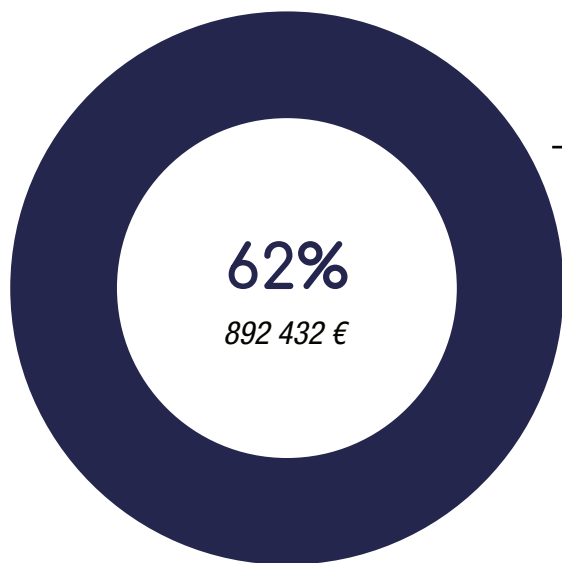
Entreprises engagées dans au moins un parrainage

DÉCORATIONS DES PARRAINS ET PARCOURS DES FILLEULS

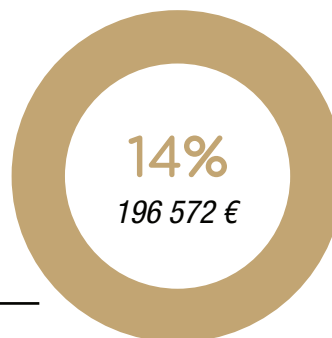


LES CHIFFRES CLÉS DE L'ANNÉE

RESSOURCES



Ressources collectées auprès du public

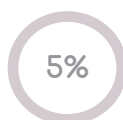
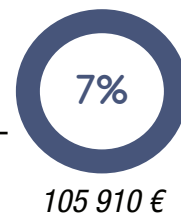


Mécénat



Legs et donations

Autres produits, essentiellement financiers



Taxe d'apprentissage

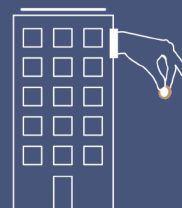
68 899 €



4 528

Donateurs actifs

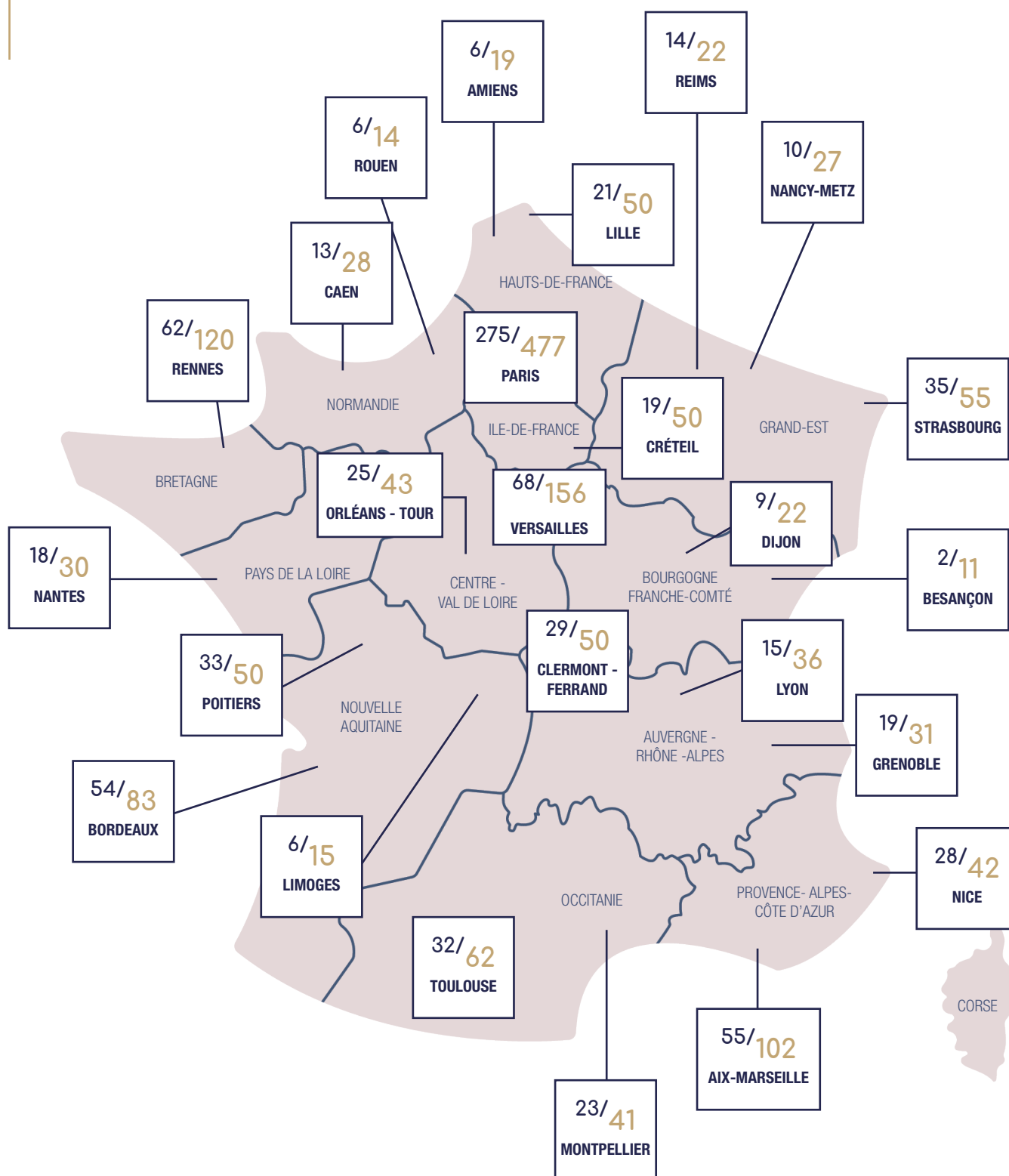
Dont 17% en prélèvement automatique



49

Donateurs « entreprises »

LA RÉPARTITION DES PARRAINAGES



A

Filleuls en cours de scolarité au 31/12/2020

/ B

NB total de parrainages cumulés depuis 2009
(premiers bacheliers FUAÉ)

LE RÉSEAU DES BÉNÉVOLES DÉCORÉS

La Fondation Un Avenir Ensemble porte un projet ambitieux au service de la réussite de la jeunesse méritante reposant sur la mobilisation d'une grande diversité d'acteurs : parrains et marraines décorés de la Nation, lycées et personnels éducatifs, entreprises mécènes, donateurs particuliers ou encore experts de la formation et de l'insertion professionnelle.

Mais, au cœur de nos actions pour la promotion de l'égalité des chances, se trouve un incroyable réseau de référents académiques et coordinateurs régionaux, tous engagés pleinement dans la vie de la Fondation et au service de son développement constant dans les territoires. Leur engagement sans faille est notre force.

LES RÉFÉRENTS ACADÉMIQUES

Ils représentent la Fondation auprès des acteurs du parrainage dans les académies et participent activement à leur développement.

JOËLLE BIDOU

Académies d'Aix-Marseille et de Lille

SIMONE DE MALLMANN

Académie de Toulouse

NELLY DULCY

Académies de Reims et Nancy-Metz

JEAN-CLAUDE DURAND

Académie de Paris

DANIELLE GOLINELLI

Académie de Montpellier

MONIQUE GUERRIER

Académies de Strasbourg et Grenoble

ANNE-MARIE HERSANT

Académie de Versailles

DANIÈLE JOURDAIN-MENNINGER

Académie de Paris

MARTINE LEFEVRE-HOUSSIN

Académies de Bordeaux, Limoges et Nice

MARIE-FRANÇOISE LOTTE-BERTHOMIEU

Académies de Nantes et Dijon

HUGUETTE PEIRS

Académies d'Orléans-Tours et Besançon

GISÈLE TARNOT

Académies de Rennes et Poitiers

MARCEL TRAN

Académies de Normandie et Paris

LES COORDINATEURS RÉGIONAUX

Ils mobilisent directement les acteurs locaux de la Fondation et participent au développement du parrainage sur leur territoire.

- ROBERT-PAUL BARRERE
- MARIE-MARGUERITE BOURBIGOT
- MARC BUISSART
- RICHARD CORBEILLE
- CLAUDIE CORVOL
- YVETTE DESTOT
- BERNARD DIDIER
- DANIEL DONZEL
- MICHEL GRANGE
- BERNARD LANGLET
- ANNIE LE NOUËN
- RAYMOND LECOQ
- DANIEL MAITRE-HENRI
- ELISABETH MONTLIBERT
- ANNIE PENNARUN
- BRIGITTE POURPOINT
- BERNARD ROTH
- GUY SINEL

SMLH ET ANMONM : UNE RELATION PRIVILÉGIÉE

27 FÉVRIER 2020 - PALAIS DE SALM

Signature d'une convention entre le Président de la Fondation Un Avenir Ensemble, le général d'Armée Benoît PUGA, Grand chancelier de la Légion d'Honneur, et le Président de la Société des Membres de la Légion d'Honneur, l'amiral Alain COLDEFY.

En 2004, le Général d'armée Jean-Pierre KELCHE, Grand chancelier de la Légion d'honneur, est très vite sensible à la qualité du modèle éducatif des Maisons d'Éducation de la Légion d'honneur et veut donner une chance à toute une population de jeunes gens issus des milieux défavorisés. Avec l'aide de Pascale COGET, il crée alors en 2006 l'association Un Avenir Ensemble qui deviendra à partir de 2009 la Fondation Un Avenir Ensemble, reconnue d'utilité publique.

Sous la direction successive des trois grands chanceliers présidents de la Fondation, le général d'armée Jean-Pierre KELCHE, le général d'Armée Jean-Louis GEORGELIN et le général d'armée Benoît PUGA, Pascale COGET développe le dispositif porté par la Fondation et établit des conventions avec la Société Nationale d'Entraide des Médailleurs Militaires et l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite. Puis, après sa brutale disparition, Odile KOCH finalise son action par la signature en 2020 d'une convention avec la SMLH.

Fruit de travaux collégiaux entre la SMLH et la Fondation, cette convention est partie intégrante du nouveau projet associatif de la SMLH baptisé SMLH 2030 et, plus particulièrement, de son pilier « soutien des jeunes méritants » dont l'ambition est de soutenir par tous les moyens ceux de nos plus jeunes concitoyens qui veulent faire « un pas en avant » pour s'insérer dans la société.

La Fondation Un Avenir Ensemble entre ainsi dans le cercle ouvert des nombreux partenaires avec qui la SMLH s'engage auprès de nos jeunes citoyens.

13 MARS 2020 – SIÈGE NATIONAL DE L'ANMONM

Renouvellement de la Convention liant la Fondation Un Avenir Ensemble et l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite.



Odile KOCH, Directrice Générale de la Fondation Un Avenir Ensemble, et Michel LEBON, Président National de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite ont renouvelé la convention de partenariat liant nos deux organisations, réaffirmant ainsi les liens forts qui nous unissent depuis les prémices de la Fondation. Cette convention prévoit notamment une clause de mécénat en faveur de la Fondation afin de soutenir activement nos actions en faveur de l'égalité des chances.





Dans les quelques pages qui vont suivre, nous avons souhaité donner la parole aux filleuls de la Fondation, à leur parrain ou marraine, afin de revenir sur la relation de parrainage, notamment par temps de COVID-19. Mais qu'en est-il réellement ? 2020 a-t-elle été une année particulièrement difficile pour nos filleuls ? A-t-elle eu un impact positif ou négatif sur leur parrainage ?

Sous forme de témoignages croisés, Thomas et Yasmine reviennent donc ici sur leur expérience de parrainage et leur vécu. Des paroles qui, nous l'espérons, sauront vous inspirer autant qu'elles nous inspirent au quotidien dans la réalisation de notre mission.

Retrouvez également les témoignages de filleuls et de parrains-marraines sur notre site Internet :

fondation-unavenirensemble.org/je-decouvre/temoignages

REGARDS CROISÉS PAROLES DE FILLEULS ET DE PARRAIN-MARRAINE

REGARDS CROISÉS

PAROLES DE FILLEULS ET DE PARRAINS-MARRAINES

FONDATION UN AVENIR ENSEMBLE : comment avez-vous vécu l'année 2020, tant d'un point de vue scolaire que personnel ?

THOMAS GIUSTI : Au début de l'année, j'étais en échange universitaire dans l'Indiana (USA), et j'ai dû vite rentrer en France au mois de mars. C'était difficile de rentrer du jour au lendemain, après plusieurs mois d'échanges, pour basculer sur des cours intégralement à distance. C'est surtout psychologiquement que ça a été le plus difficile, car cet échange universitaire, je l'attendais depuis très longtemps, je m'y étais préparé et j'étais très heureux de pouvoir le faire jusqu'à ce que tout s'arrête brutalement. Je suis rentré dans ma chambre à La Ciotat pour suivre des cours intégralement à distance, sans compter le décalage horaire avec mon université américaine... Puis, ce sont les cours en France qui ont repris et j'ai eu la chance d'en avoir quelques-uns en présentiel en septembre 2020, mais tout a rebasculé par la suite à distance. Là encore, ce n'était pas évident, c'était difficile de se concentrer réellement et de se motiver avec cette situation qui s'éternisait – ce n'est pas du tout la même chose en matière d'apprentissage.

FUAE : en quoi la relation avec votre parrain vous a-t-elle aidé à traverser l'année ?

T.G : En dehors du COVID-19 et des restrictions, notre relation avait de fait évolué vers plus de distanciel, car j'ai commencé mon échange fin 2019. On se voyait moins de facto et nous échangeons beaucoup par email et par téléphone, on était dans la dématérialisation avant l'heure ! On a donc continué sur ce rythme après mon retour en France, en raison du contexte et faute de pouvoir réellement faire des sorties ensemble, sauf pendant l'été 2020 où l'on a tout de même pu se revoir et ces derniers temps aussi. On a la chance de vivre à proximité l'un de l'autre, on peut donc maintenant se retrouver plus facilement. Et même si l'on a eu peu d'occasions de se voir en 2020, on n'a jamais perdu le contact, bien au contraire, et c'est là le plus important ! Il ne faut pas non plus oublier que l'on se connaît maintenant depuis plusieurs années, notre relation est déjà bien établie. J'imagine que pour des filleuls plus jeunes, au lycée par exemple, les expériences ont certainement été différentes, car le lien n'est peut-être pas encore aussi fort.

FUAE : dans quelle mesure la Fondation est-elle un soutien pour vous ?

T.G : Le plus important à mes yeux c'est la relation avec mon parrain, c'est une très belle relation de confiance, car on s'est connu lorsque j'étais en seconde. On s'entend très bien, c'est une personne très à l'écoute et un incroyable soutien moral et psychologique pour moi. C'est ce qui fait que l'action de la Fondation a toujours été très concrète à mes yeux : elle m'a apporté une personne de confiance qui est toujours disponible pour moi. C'est le cœur du dispositif ! Mais je pense aussi à toutes les rencontres organisées par la Fondation et ses équipes ces dernières années afin de favoriser les échanges entre filleuls et parrains-marraines et de créer du lien via les retours d'expériences.

FONDATION UN AVENIR ENSEMBLE : Comment avez-vous accompagné votre filleul au cours de l'année 2020 ?

MICHEL MOTRÉ : Pour l'année 2019-2020, Thomas a bénéficié d'un échange international, dans le cadre de la quatrième année d'études à Sciences Po Aix. Il a intégré l'Indiana University de BLOOMINGTON (USA). La pandémie marquée aux USA par la fermeture des Universités et des résidences pour étudiants a contraint Thomas à regagner la France en mars 2020 d'où il a pu poursuivre son cursus en distanciel et valider brillamment son année de formation. La pandémie en France et les confinements successifs nous ont contraints à recourir régulièrement au téléphone et aux mails, mais nous avons pu toutefois nous entretenir soit à La Ciotat, soit à mon domicile, de façon plus ponctuelle. Nos échanges de l'année ont été très centrés sur son choix de Master 2, mais également son stage en entreprise en lien avec sa poursuite d'études.

FUAE : Des besoins particuliers sont-ils apparus du côté de votre filleul ?

M.M. : Thomas étant un étudiant brillant et réfléchi, ses demandes consistaient plus en des besoins d'échange et des partages d'expériences ou de réflexions, afin de lui permettre d'effectuer les choix les plus pertinents pour la poursuite de ses études. Le rôle du parrain est de rassurer, d'élargir le champ des possibles ou encore de proposer, comme pour son stage en entreprise, mais pas d'imposer.

FUAE : Dans quelle mesure la Fondation est-elle un soutien pour vous ?

M.M. : Depuis fin 2013, date à laquelle j'ai rencontré Thomas, la Fondation et particulièrement sa Référente Académique, Joëlle BIDOU, manifestent une écoute, une attention et une réactivité qu'il m'est agréable de souligner. Même si Thomas était aux USA début 2020, j'ai pu participer début mars à une journée académique qui s'est déroulée au Grand Théâtre de Provence à Aix-en-Provence pour échanger sur nos expériences de parrains-marraines, c'était juste avant le premier confinement. Nos échanges à Thomas et à moi-même avec Joëlle BIDOU sont réguliers, tant pour le suivi des résultats de Thomas que pour les informations concernant la Fondation. Et ils ont été encore plus nourris durant cette année 2020 si particulière.

MICHEL MOTRÉ – PARRAIN
Décoré de la Légion d'honneur

THOMAS GIUSTI – FILLEUL
Étudiant en Master 1 Carrières Publiques

REGARDS CROISÉS

PAROLES DE FILLEULS ET DE PARRAINS-MARRAINES

FONDATION UN AVENIR ENSEMBLE : comment avez-vous vécu l'année 2020, tant d'un point de vue scolaire que personnel ?

YASMINE NADIR : Après le lycée, j'ai choisi de suivre mes études en BTS pour l'encadrement des cours. C'était une bonne décision, car lors du premier confinement, tous mes cours ont été maintenus via Teams. Cela a bien sûr enclenché une rupture du lien social, mais notre classe a toujours été bien accompagnée et aucun élève n'a décroché. Durant le second confinement, nous étions une semaine sur deux en distanciel mais nous sommes très vite repassés en présentiel. Je me rends compte que je suis chanceuse d'avoir eu une année scolaire presque normale même si, d'un point de vue personnel, c'était dur de ne plus pouvoir sortir avec mes amis...

FUAE : comment avez-vous vécu l'année 2020, tant d'un point de vue scolaire que personnel ?

Y.N. : J'ai toujours beaucoup échangé avec ma marraine. Durant le premier confinement, on s'écrivait et se téléphonait souvent. Je lui exposais mes ressentis sur mes études et sur cette période exceptionnelle, mais je lui faisais aussi part de mes choix d'orientation pour ma poursuite d'étude après le BTS. La préparation du concours passerelle pour intégrer une école de commerce a intensifié nos échanges puisque ma marraine m'a conseillée et fait passer plusieurs oraux blancs. Je ressentais sa bienveillance à travers nos échanges, et cela m'a réellement aidé à être plus confiante.

FUAE : dans quelle mesure la Fondation est-elle un soutien pour vous ?

Y.N. : L'action de la Fondation est très importante, car elle permet à de nombreux filleuls de prendre confiance en eux, d'être encadrés par des personnes de confiance, d'être conseillés et d'oser faire des formations de haut niveau.

YASMINE NADIR – FILLEULE

Étudiante en 2ème année de BTS Comptabilité-Gestion
Future étudiante en École de Commerce

FONDATION UN AVENIR ENSEMBLE : Comment avez-vous accompagné votre filleul au cours de l'année 2020 ?

LAURENCE PLASSART : Depuis le début de ce parrainage en 2015, mon rôle consiste principalement à accompagner et soutenir Yasmine afin qu'elle puisse trouver par elle-même la confiance en elle pour construire et réaliser un projet professionnel en adéquation avec ses aspirations profondes. Au fil des échanges et des années, notre relation est devenue très fluide et conviviale. Je suis très heureuse de ce que nous avons construit ensemble, car Yasmine est de plus en plus épanouie, active et moteur dans nos rencontres, mais également plus engagée dans ses décisions. Dès le début, elle a fait preuve de beaucoup de volonté pour que notre relation soit profonde, vraie et constructive. Je mesure pleinement le chemin qu'elle a parcouru en six ans en termes d'autonomie, d'assurance et d'ouverture au monde et aux autres. Le contexte sanitaire de l'année 2020 n'a aucunement freiné cette dynamique, car elle était déjà bien établie. Je mesure pleinement la chance que nous avons.

FUAE : Des besoins particuliers sont-ils apparus du côté de votre filleul ?

L.P. : En 2020, son projet professionnel a pris une vraie tournure avec sa décision de poursuivre ses études en école de commerce après son BTS. M'ayant demandé de l'aider dans ce projet, je l'ai accompagnée via des rendez-vous téléphoniques de plus en plus fréquents. Nous avons échangé longuement sur ses choix d'école, son inscription au concours ainsi que la sélection des écoles dans lesquelles elle était admissible. La préparation de ses oraux à travers des entretiens de simulation en visio-conférence lui a permis de s'exercer et d'aborder ses oraux dans les meilleures conditions possibles. Nous nous sommes adaptées à la situation sanitaire et son projet a pu aboutir malgré ces contraintes inédites.

FUAE : Dans quelle mesure la Fondation est-elle un soutien pour vous ?

L.P. : La Fondation est pour moi un levier sur lequel je m'appuie pour aider Yasmine à concrétiser son projet, notamment via un dossier budgétaire et des réponses concrètes à ses questions d'ordre pratique. Le soutien et l'aide financière que la Fondation lui apporte pour poursuivre ses études supérieures, en dehors de sa ville et en complète autonomie par rapport à sa famille, lui permettent d'appréhender la rentrée scolaire 2021 avec sérénité et enthousiasme par rapport à l'année qui s'achève.

LAURENCE PLASSART – MARRAINE

Salariée du groupe MICHELIN engagée dans un parrainage « entreprise »

LES PROJETS 2020 – 2021

ACQUISITION ET VALIDATION DES COMPÉTENCES COMPORTEMENTALES TRANSVERSES

Par les milieux sociaux-économiques dont ils sont originaires, les filleuls de la Fondation Un Avenir Ensemble intègrent le dispositif de parrainage avec un fort désir d'apprendre et de se doter des codes sociaux nécessaires à une bonne insertion en société, en particulier en terme d'employabilité.

En effet, dans un marché du travail de plus en plus concurrentiel, les diplômes et les compétences professionnelles ne suffisent pas toujours. Le choix entre les candidats se fait également sur leurs compétences comportementales personnelles, dites compétences transverses (soft-skills) qui révèlent les aptitudes de chacun à s'intégrer et à progresser dans l'entreprise.

Face à ce constat et à la nécessité de doter nos filleuls de tous les outils favorisant leur pleine insertion sur le marché du travail, les divers acteurs de la Fondation ont initié en 2020 un important travail de réflexion autour de ce sujet afin de concevoir un projet ambitieux portant sur l'acquisition et la validation des compétences comportementales transverses. Intégrant pleinement le contexte difficile de l'année 2020, notamment pour la jeunesse, ce projet prend son essor en 2021 et s'inscrira durablement dans le paysage des actions proposées par la Fondation à ses filleuls.



L'OBJECTIF

Définir un référentiel de savoirs comportementaux clés que nos filleuls devront acquérir et valider tout au long de leur parrainage, et en particulier durant leurs études supérieures.



LA MÉTHODOLOGIE

L'acquisition de chaque compétence comportementale transverse sera certifiée par l'obtention d'un badge numérique, précisant les critères et les preuves de réalisation justifiant son attribution, que les filleuls pourront valoriser par la suite sur de nombreux supports (CV, compte LinkedIn, entretiens d'embauche, etc).



L'APPORT DU PROJET POUR LE FILLEUL

Lui apporter un cadre clair avec des objectifs définis et précis en matière de compétences comportementales à valider à l'issue de son parrainage. Il s'agit en effet de lui donner des clés de compréhension et de valorisation de ses compétences comportementales transverses dont la complémentarité avec ses compétences techniques est encore trop souvent sous-évaluée.

LES PROJETS 2020 – 2021

Après la mobilisation d'une grande diversité d'acteurs tels que nos référents et coordinateurs, nos parrains et marraines, des universitaires et experts de l'insertion professionnelle, sans oublier l'équipe de la Fondation, 5 compétences complémentaires ont été identifiées. Elles font ainsi l'objet d'un parcours de certification construit en étapes à valider en vue d'obtenir les badges numériques qui leur sont associés.

L'OUVERTURE



Démontrer sa capacité à sortir de sa zone de confort, dépasser ses propres repères pour être à l'écoute de l'autre et comprendre son point de vue ; être en mesure d'appréhender et de s'adapter à d'autres codes sociaux que les siens.

L'AUDACE



Savoir se mettre en valeur et affirmer ses goûts et ses choix.
Développer sa capacité à dépasser les injonctions de son milieu d'influence pour ne pas se limiter à ce que l'on connaît ; être en mesure d'innover, d'aller toujours plus loin.

LA GESTION DE PROJET



Appréhender les enjeux et les échéances d'un projet. Identifier les difficultés, les moyens et les efforts nécessaires à sa concrétisation.
Intégrer l'échec comme une possibilité et cultiver l'analyse critique, penser l'échec comme une expérience enrichissante.

LE RÉSEAU



Prendre conscience de l'importance d'un réseau de relations pour favoriser les opportunités, ne pas hésiter à se faire aider et aider soi-même en retour.
Savoir structurer et développer son réseau, sans oublier de l'entretenir dans la durée.

L'ALTRUISME



S'ouvrir aux autres et faire preuve d'empathie.
Donner de son temps, de son expérience et de ses talents au travers de multiples engagements (service civique, bénévolat associatif, soutien scolaire, club de sport, chorale, etc).

LES PROJETS 2020 – 2021



RENFORCER LES ACTIONS DE DÉCOUVERTE DU MONDE DE L'ENTREPRISE



L'insertion socio-professionnelle des filleuls étant un enjeu majeur pour la Fondation, les actions en faveur de l'insertion dans la vie active des filleuls se voient renforcées. Les années 2020 et 2021 sont marquées par un développement ambitieux de l'offre « immersion en entreprise » au travers du mécénat, afin de proposer aux filleuls toujours plus de stages de découverte de l'entreprise, ainsi que d'ateliers dédiés à la préparation de l'insertion dans la vie active.

VERS UNE DIGITALISATION ACCRUE DU PÔLE PARRAINAGE



La Fondation s'est dotée depuis longtemps d'outils informatiques pour structurer sa gestion et faciliter la collaboration entre les divers acteurs qui la composent. En raison de ses objectifs de développement, elle doit aujourd'hui faire évoluer l'écosystème digital de son pôle Parrainage dans le but d'automatiser les actions pouvant l'être. Ce chantier initié en 2020 permettra à terme à la Fondation de mobiliser plus efficacement l'ensemble des acteurs sur des actions à plus forte valeur ajoutée.

RENFORCER L'ÉQUIPE DES DÉCORÉS BÉNÉVOLES

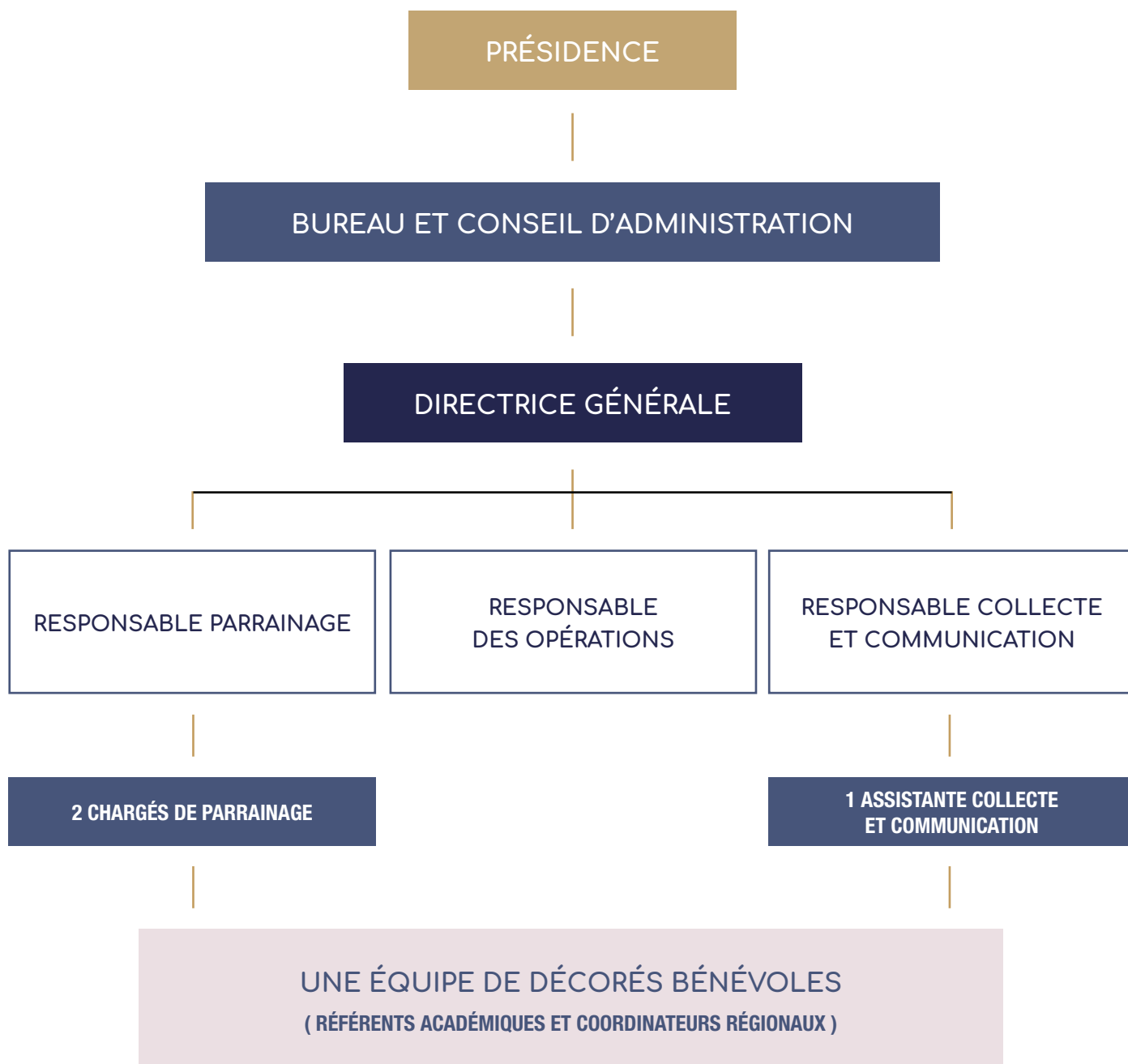


Grâce à l'action remarquable de son réseau, les parrainages de la Fondation se sont fortement développés au cours de ces dernières années sur l'ensemble du territoire métropolitain. Néanmoins, aujourd'hui encore notre maillage territorial n'est pas pleinement homogène. C'est pourquoi le recrutement et l'intégration de nouveaux Référents Académiques et Coordinateurs Régionaux sera un axe fort de développement pour les années 2020 et 2021.

LA GOUVERNANCE & L'ÉQUIPE

Présidée depuis le 10 octobre 2016 par le général d'armée Benoît Puga, la Fondation Un Avenir Ensemble est une fondation opérationnelle exécutant les missions définies par le Conseil d'Administration.

La Fondation met en place, coordonne, anime, gère et développe les parrainages, organise les actions dédiées à l'orientation, à la formation et à l'insertion professionnelle, pilote le dispositif individualisé des aides financières aux filleuls et collecte les ressources nécessaires à son fonctionnement et à son action.



LE BUREAU & LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Désigné par le Conseil d'Administration, le Bureau constitue l'organe exécutif de la Fondation et comprend quatre membres, dont le Président du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration est constitué en trois collèges : le collège des fondateurs, le collège des membres de droit, et le collège des personnes qualifiées.

LE BUREAU

PRÉSIDENT

Le général d'Armée Benoît Puga

Président de la Fondation Un Avenir Ensemble,
Grand chancelier de la Légion d'honneur,
Chancelier de l'ordre national du Mérite
(Membre de droit)

VICE-PRÉSIDENT

Bernard Esambert

Président de fondations
(Personne qualifiée)

TRÉSORIER

Patrick Gounelle

Président de FinTouch, ancien Président EY
(Personne qualifiée)

SECRÉTAIRE

Michel Prada

Président du conseil de normalisation des comptes publics
(Personne qualifiée)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

CYRILLE BOLLORÉ

Président directeur général du groupe Bolloré
(Membre fondateur)

PATRICK COMBES

Président directeur général du groupe Viel & Cie
(Membre fondateur)

DOMINIQUE LEFEBVRE

Président du Crédit Agricole SA
(Membre fondateur)

LAURENT VALLÉE

Secrétaire Général du groupe Carrefour
(Membre fondateur)

FRANÇOIS PERRET

Doyen honoraire de l'inspection générale de l'Éducation Nationale et Président de la mission laïque française
Représentant du ministère de l'Éducation Nationale
(Membre de droit)

PHILIPPE VINCENT

Doyen de l'inspection de l'enseignement agricole
Représentant du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
(Membre de droit)

RÉMI BOURDU

Président assesseur, ministère de l'Outre-Mer et des collectivités
Représentant du ministère de l'Intérieur
(Membre de droit - Jusqu'au 24 juin 2020)

NICOLE KLEIN

Préfète de Région Honoraire
Représentante du ministère de l'Intérieur
(Membre de droit - Depuis le 25 juin 2020)

FRANK BOURNOIS

Directeur général de l'ESCP
(Personne qualifiée)

L'ASSEMBLÉE DES FONDATEURS

Elle regroupe 71 membres (personnes morales ou physiques) ayant participé à la création (fondateurs / dotation) ou au développement de la Fondation (donateurs non fondateurs) soit par une contribution financière effective ou garantie, soit par une action de mécénat de compétence.

LES FONDATEURS

ALTICE • SFR GROUP • ARDIAN • BOLLORE • CARREFOUR • COMPAGNIE NATIONALE À PORTEFEUILLE • CREDIT AGRICOLE • DE DIETRICH THERMIQUE • FÉDÉRATION NATIONALE ANDRÉ MAGINOT • FRÈRE-BOURGEOIS • GALERIES LAFAYETTE • GROUPE BRUXELLES LAMBERT • HSBC FRANCE • ICADE • L'ORÉAL • LOUIS DREYFUS ARMATEURS • ORANGE • RALLYE • SELZ FOUNDATION INC • TSO - VIEL & CIE

LES DONATEURS NON FONDATEURS

ACCOR HOTELS • AIR FRANCE-KLM • AIRBUS DEFENCE & SPACE • AIRBUS GROUP • ALDES • ALÈS GROUPE • ALSTOM • AREVA • ARTEUS • ATOS • BANQUE PALATINE • BELAMBRA CLUBS • BOUYGUES BATIMENT IDF • BPI GROUP • BRED • CAISSE DES DEPOTS • CNP ASSURANCES • COMPAGNIE FINANCIERE PRIVEE - GROUPE DIDOT BOTTIN • ENGIE • FIDELYS CONSEIL • FL CAPITAL PARTNERS • FONDATION IRÈNE & JACQUES DARMON • FONDATION SISLEY D'ORNANO • GROUPE DASSAULT • GROUPE HENNER • HM & ASSOCIÉS • LAFARGE FRANCE • LES MAÇONS PARISIENS • LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS • MICHELIN • MONTAZEAUD • PIERRE FABRE • PUBLICIS GROUPE • QUALIUM INVESTISSEMENT • RENAULT • SAFRAN • SANEF • SERVIR • SOGETI FRANCE • SPIE BATIGNOLLES • TRUFFLE CAPITAL • VEOLIA • VINCENT MATTEOLI CONSEILS • WORLDWIDE FLIGHT SERVICES

LE MOT DU TRÉSORIER

Les différentes actions menées par la Fondation ont permis de recueillir 892 432 € de dons et 447 571 € au titre des autres fonds privés, incluant la taxe d'apprentissage, le mécénat financier et le mécénat de parrainage. Soit un total de ressources collectées de 1 340 002 € (contre 1 274 171 € au titre de l'exercice précédent), hors autres produits.

Le revenu net de la collecte s'est élevé à 972 308 € compte tenu de frais directs de collecte d'un montant de 367 694 € (279 467 € en 2019), ce qui porte le ratio des frais directs de collecte à 27,4 %. Il est à noter que l'augmentation des frais de recherche de fonds sur l'année 2020 est due à un important projet de migration de la base de donateurs, ainsi qu'au lancement du premier site web de la Fondation.

La Fondation a consacré la majeure partie de ses ressources au financement de ses missions sociales pour un montant total de 656 378 € (contre 866 677 € en 2019). Cette variation s'explique notamment par la suspension temporaire de certaines activités à destination des filleuls durant les périodes de confinement (séminaire d'intégration, écuries d'été, stages BAFA, ...).

Dans un souci constant d'efficacité, la Fondation a par ailleurs réduit ses autres achats et charges externes de 17,2 % sur la période.

Le résultat financier et le résultat exceptionnel s'élèvent respectivement à 109 815 € et 2 984 € en 2020 (contre respectivement 87 758 € et 9 841 € en 2019).

Compte tenu de ces éléments, le résultat de l'exercice 2020 est excédentaire pour un montant de 181 918 € (47 803 € pour l'exercice 2019).

En termes de perspectives, les promesses de dons reçues par conventions de mécénat conclues par la Fondation avec des personnes morales au titre d'exercices futurs (2021-2022) et les autres ressources collectées auprès du public sont à ce jour très encourageantes.

La Fondation est sereine sur son avenir et comme les années précédentes, les comptes ont été approuvés sans réserve par notre commissaire aux comptes.



PATRICK GOUNELLE
Trésorier de la Fondation

Les comptes annuels de la Fondation sont établis par le Cabinet d'expertise comptable Samothrace ; ils sont vérifiés et certifiés sans réserve par notre Commissaire aux Comptes EY.

Le Conseil d'Administration du 16 juin 2021 a approuvé les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020.



L'ESSENTIEL DES CHIFFRES

2020

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES 2020

EMPLOIS 2020 (€)

EMPLOIS PAR DESTINATION (EN €)		Exercice 2020
I • MISSIONS SOCIALES 1.1 Réalisées en France • Actions réalisées par l'organisme • Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France 1.2 Réalisées à l'étranger • Actions réalisées par l'organisme Versement à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	656 378	583 511
II • FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS 2.1 Frais d'appel à la générosité du public 2.2 Frais de recherche d'autres ressources	367 694	367 694
III • FRAIS DE FONCTIONNEMENT	159 137	90 068
TOTAL DES EMPLOIS	1 183 210	1 041 274
IV • DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	2 280	
V • REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	119 496	119 496
EXCEDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	181 918	147 402
TOTAL	1 486 903	1 308 172

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	Exercice 2020
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE	•
- Utilisation	•
+ Report	119 496
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	119 496

ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice 2020
EMPLOIS DE L'EXERCICE I - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES • Réalisées en France 61 025 • Réalisées à l'étranger II - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS 300 III - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT 600	61 025
TOTAL	61 925

Ces données portent sur la période du 1er janvier au 31 décembre 2020

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES 2020

RESSOURCES 2020 (€)

RESSOURCES PAR DESTINATION (EN €)		Exercice 2020
I • RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC		
1.1 Cotisations sans contrepartie		
1.2 Dons, legs et mécénats		
• Dons manuels	892 432	892 432
• Legs, dons et assurances vies	182 099	182 099
• Mécénats	196 572	196 572
1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	105 910	37 068
Autres produits non AGP	73 095	
TOTAL DES RESSOURCES	1 450 108	1 308 172
II • REPRISE SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	36 796	
III • UTILISATIONS DE FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS		
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	1 486 903	1 308 172

		Exercice 2020
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
I - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
• Bénévolats et abandons de frais	55 925	55 925
• Prestations en nature		•
• Dons en nature	6 000	6 000
TOTAL	61 925	61 925

RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	2 039 680
(+) Exédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	147 402
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	-7 060
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	2 180 022

Compte d'emploi annuel des ressources établi selon le règlement du CRC n° 2008-12 du 7 mai 2008

BILAN SIMPLIFIÉ ET COMPTE DE RÉSULTAT

BILAN SIMPLIFIÉ

en euros (€)	2019	2020
ACTIFS		
Immobilisation Incorporelles et corporelles	32 175	111 197
Immobilisations financières	54 117	39 118
ACTIF NET IMMOBILISÉ	86 292	150 315
Placements et disponibilités	9 012 754	9 306 736
Autres Actifs	12 272	20 291
ACTIF CIRCULANT	9 025 026	9 327 027
TOTAL ACTIF	9 111 318	9 477 342

PASSIFS		
Dotation non consommable	3 219 307	3 219 307
Apport Actif net Association UAE	1 732 513	1 732 513
Report à nouveau	2 019 876	2 067 679
Résultat de l'exercice	47 803	181 918
Subventions d'équipement (nettes)	4 177	•
FONDS ASSOCIATIFS	7 023 676	7 201 417
Provision pour risques	3 040	1 418
Provision pour charges (engagements filleuls à venir)	1 932 935	1 904 293
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 935 975	1 905 711
FONDS DÉDIÉS	1 119	121 780
DETTES ET AUTRES PASSIFS	150 549	248 435
TOTAL PASSIF	9 111 318	9 477 342
	0.45	0.45

BILAN SIMPLIFIÉ ET COMPTE DE RÉSULTAT

COMPTE DE RÉSULTAT

en euros (€)	31 décembre 2019	31 décembre 2020
Dons	852 950	892 432
Legs et autres libéralités non affectées	154 480	270 671
Mécénat : projets, actions de parrainage et soutiens financiers	116 500	108 000
Taxe d'apprentissage	139 071	68 899
Reprise de dotations aux provisions pour risques et dépréciations	8 489	30 265
Autres produits	15 938	19
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 287 428	1 370 286
Autres achats et charges externes	490 558	406 967
Impôts, taxes et versements assimilés	16 469	17 305
Charges de personnel	487 737	485 207
Autres charges	326 121	256 653
ACHATS ET CHARGES D'EXPLOITATION	1 320 885	1 166 132
Dotations aux amortissements couverts par subventions d'équipement	•	•
Dotations aux provisions pour risques et dépréciations	8 834	4 177
Dotations aux provisions pour charges	9 633	11 362
DONATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	18 467	15 539
Dotations aux provisions pour dépréciations valeurs mobilières	•	•
Dotations aux provisions pour risques et dépréciations	•	•
Dotations aux provisions pour charges	1 607	•
DOTATIONS AUX PROVISIONS	1 607	0
CHARGES D'EXPLOITATION	1 340 960	1 181 671
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	- 53 532	188 615
Produits financiers	91 229	112 441
Charges financières	3 471	2 626
RÉSULTAT FINANCIER	87 758	109 815
Produits exceptionnels	9 841	4 177
Charges exceptionnelles	•	1 193
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	9 841	2 984
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	3 737	•
- Engagement à réaliser sur Subventions attribuées aux Fonds dédiés	•	119 496
TOTAL DES PRODUITS	1 392 235	1 486 904
TOTAL DES CHARGES	1 344 431	1 304 986
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	47 803	181 918

EXTRAITS DES ANNEXES AUX COMPTES

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

CADRE LÉGAL DE RÉFÉRENCE

Les comptes de l'exercice 2020 sont présentés conformément notamment au règlement ANC 2014-03 relatif à l'écriture du plan comptable général ; au nouveau règlement comptable applicable aux fondations, associations, et autres entités non lucratives entré en vigueur au 1er janvier 2020 (Arrêté du 26 décembre 2018 portant homologation des règlements de l'Autorité des normes comptables, n° 2018-06 du 5 décembre 2018).

DURÉE ET PÉRIODE DE L'EXERCICE COMPTABLE

La durée de l'exercice est de 12 mois et concerne la période du 1er janvier au 31 décembre 2020.

ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS

Depuis le début de l'année 2020, la crise sanitaire du COVID 19 impacte l'économie au niveau mondial pour une durée difficile à évaluer à ce jour. Cette crise a des répercussions sur les capacités opérationnelles de la Fondation Un Avenir Ensemble. La Fondation a pris des mesures pour endiguer les perturbations potentielles de ses activités : par exemple protection de ses collaborateurs, activation des aides accordées par l'Etat, etc. Compte tenu des conditions très évolutives de la situation, la Fondation n'est pas en mesure de donner une estimation plus précise des impacts du COVID 19 à ce jour.

CADRE RÉGLEMENTAIRE APPLICABLE AU SECTEUR

En application de la loi n° 91-772 du 7 août 1991 et de l'arrêté du 30 juillet 1993, compte tenu du fait que la Fondation fait appel à la générosité du public dans le cadre de campagnes menées à l'échelon national, la Fondation a établi un compte d'emploi des ressources. Par ailleurs, en application des dispositions du règlement ANC 2018-06 la fondation est également tenue d'établir un compte d'emploi par origine et par destination.

RÈGLES APPLICABLES

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Par ailleurs, les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre et indépendance des exercices.

CHANGEMENT DE MÉTHODE D'ÉVALUATION

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

CHANGEMENT DE MÉTHODE DE PRÉSENTATION

Le nouveau règlement ANC n°2018-06 aligne les règles d'inscription à l'actif des biens issus de libéralités sur celles du plan comptable général. Les biens, dettes et provisions liées sont enregistrés au bilan dès la date d'acceptation ou d'entrée en jouissance de la libéralité. La contrepartie est en produits, sauf s'il existe une stipulation du testateur ou du donateur de renforcer les fonds propres de l'entité.

FONDS ASSOCIATIFS

Les fonds propres sont les ressources appartenant ou affectées durablement à la Fondation. Ils sont une propriété collective et non répartissable. Ces fonds constituent, de par leur caractère de propriété et de permanence, des ressources durables.

Au 31 décembre 2020, les fonds propres s'élèvent à 7 201 417 €, dont 3 219 307 € non consommables, et 3 982 110 € consommables.

Les subventions d'équipement sont quant à elles issues d'une partie de la taxe d'apprentissage perçue, et sont utilisées dans le cadre du financement du développement du réseau social de la Fondation (Whaller), réseau social permettant de mettre en relation l'ensemble des acteurs (parrains, filleuls, Fondation).

Les subventions sont amorties en fin d'exercice au même rythme et sur la même durée que l'amortissement du bien qu'elles financent.

EXTRAITS DES ANNEXES AUX COMPTES

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Provisions pour risques et charges	Solde en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Solde en fin d'exercice
SOUS-TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES	3 040		1 622	1 418
Provisions filleuls en second cycle	37 000	4 100		41 100
Provisions filleuls en études supérieures	1 895 935		32 742	1 863 193
SOUS-TOTAL PROVISIONS CHARGES FILLEULS À VENIR	1 932 935	4 100	60 642	1 904 293
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 935 975	4 100	48 088	1 905 711

Ces provisions sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation. Les provisions pour risques et charges comprennent les estimations :

- Des risques de défaillance (cautions données par la Fondation à des tiers) ;
- Des dépenses à venir des filleuls entrés dans le dispositif de parrainage au 31/12/2020.

Les provisions pour risques sont constituées en vue d'une dette probable à l'égard d'un tiers dont l'échéance n'est pas déterminée (de même que le degré du risque).

Une provision pour risques d'un montant de 1 418 € a été constituée au 31 décembre 2020 pour tenir compte des risques suivants :

- Défaillance des filleuls sur les prêts (LCL et BRED) sur lesquels la Fondation a accordé sa caution ;
- Défaillance des filleuls sur les versements liés aux baux locatifs sur lesquels la Fondation a accordé sa caution.

Au 31/12/2020 les risques ont été estimés à hauteur de 30% de l'équivalent de 3 mensualités.

Les provisions pour charges sont réputées certaines mais le terme de la charge peut être lointain.

A la signature de la convention de parrainage la Fondation s'engage à accompagner le filleul jusqu'à l'insertion professionnelle (sortie du parrainage).

Dans le cadre de la tenue de comptes annuels, la Fondation estime le montant des aides directes qui seront accordées à l'ensemble des filleuls entrés dans le dispositif de parrainage, sur l'ensemble du parcours menant à l'insertion professionnelle.

Cette estimation fait l'objet de l'inscription au passif du bilan d'une **provision pour engagements filleuls à venir**.

Le montant de provision est le nombre de filleuls au 31 décembre de l'année de clôture (dont recrutement de la promotion de l'année académique en cours) projeté sur 7 ans, multiplié sur l'ensemble du parcours par le coût annuel retenu (forfait pour le 2nd cycle, coût moyen pour les études post-bac).

La provision est réajustée chaque année pour tenir compte des effectifs de filleuls actifs au 31/12 de l'année, des mouvements d'insertion professionnelle, et de l'actualisation des coûts annuels. Depuis l'exercice 2019, une approche simplifiée du CMGP a été adoptée, ce dernier se calculant par la moyenne de la valeur des aides réelles, corrigées du coefficient relatif aux années (n-2), (n-1), et (n).

LES MÉCÈNES ET ENTREPRISES PARTENAIRES

La Fondation Un Avenir Ensemble salue et remercie infiniment les mécènes et entreprises cités ici pour leur engagement à nos côtés, qu'il s'agisse d'un soutien direct au travers d'un mécénat (financier ou de parrainage) ou du versement du solde de la Taxe d'apprentissage. La confiance qu'ils nous témoignent nous honore.

MÉCÉNAT FINANCIER ET MÉCÉNAT DE PARRAINAGE

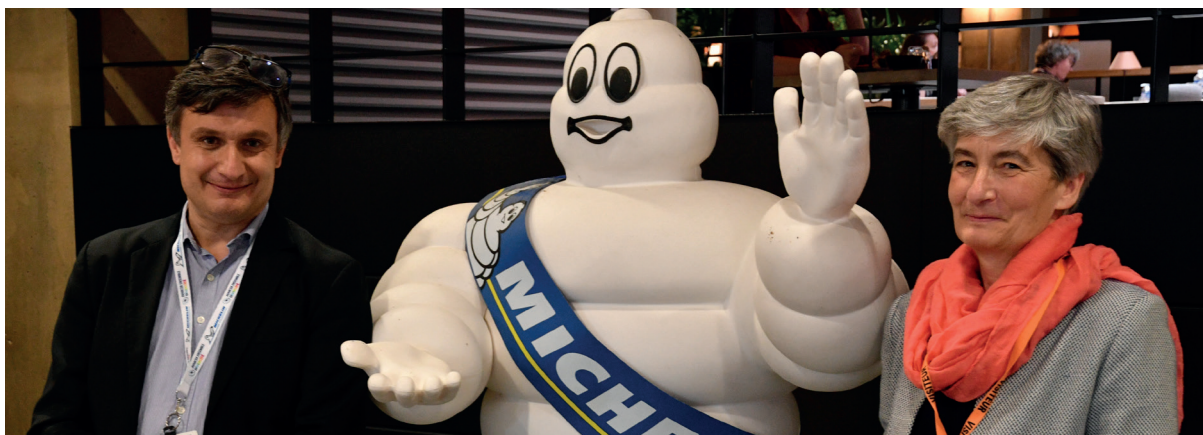


BASSAC



TAXE D'APPRENTISSAGE

- | | | |
|----------------------------|-------------------------|--------------------------|
| • AIRBUS OPERATION SAS | • MICHELIN | • CREDIT SOCIAL DES |
| • ARDIAN FRANCE | • CREDIT ET SERVICES | FONCTIONNAIRES |
| • ZARA FRANCE | FINANCIERS | • FRANCE TELEVISIONS |
| • BOLLORE | • BRED BANQUE POPULAIRE | • B INFORMATION SERVICES |
| • CREDIT AGRICOLE | • L'OREAL | • STEF |
| • AIRBUS SAS | • BPI GROUP | • ACCOVION |
| • MUREX | • ORANGE | • CSF ASSURANCES |
| • GROUPE MORGAN STANLEY | • AUTOBACS FRANCE | • ATHIS |
| • AIRBUS DEFENCE AND SPACE | • ETS V MANE FILS | • OSTIA FILMS |



Je suis très heureux de soutenir la Fondation Un Avenir Ensemble via la Fondation d'entreprise Michelin.

Il me semble en effet important et urgent, via nos parrains et marraines Michelin, d'aider les jeunes issus de milieux modestes à s'intégrer dans notre société.

De facto, accompagner un jeune lycéen vers son premier emploi, c'est lui offrir la possibilité de se questionner, et éventuellement de remettre en cause un certain déterminisme social.

CHARLES FIESSINGER

Manager diversités
Inclusion et des Espaces Mobilités





FONDATION

UN AVENIR
ensemble

Le mérite en partage

FONDATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE DEPUIS 2009

FONDATION UN AVENIR ENSEMBLE

Grande Chancellerie de la Légion d'honneur
1 rue de Solférino
75007 PARIS

☎ 01 40 62 84 32

■ contact@fondation-unavenirensemble.org

WWW.FONDATION-UNAVENIRENSEMBLE.ORG